

**Lactance (IV^e siècle ap. J.-C.), *Institutions divines*, V, XV, 3-5,
traduction de J. A. C. Buchon (1837).**

Ce Carnéade donc, ayant été envoyé à Rome par les Athéniens en qualité d'ambassadeur, fit un long discours pour la justice, en présence de Galba et de Caton, les plus célèbres orateurs de leur siècle. Le jour suivant, il fit un discours contre la justice : en quoi il est clair qu'il ne se conduisait pas avec la gravité d'un philosophe qui ne doit pas changer légèrement de sentiment, mais qu'il s'exerçait comme un avocat qui parle tantôt pour une partie et tantôt pour l'autre, ce qu'il faisait souvent à dessein de se rendre plus capable de réfuter ceux qui soutenaient des opinions différentes des siennes.